

10 Impasse des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15
mairie@teille44.fr

Horaires de la mairie

- * Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- * Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

**Horaires de la poste**

- * Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- * Le samedi de 9h00 à 11h30

Agenda du mois**Octobre**

- 20- 21 et 22 - Ce soir je sors mes parents
21 - Open carnassiers no kill à Riaillé
23,24 et 25 Stage Beat Box
24 - Réunion publique Expérimentation d'une chaussée

Novembre

- 4 - recyclage papier ALT
4.5.10.11. et 12 - Les Variétés 2017
10 au 12 - Exposition Peinture/ Sculpture
11 - Commémoration
13 et 14 - inscription Restaurant du Coeur
14 et 21 - Ateliers informatique Maison des services
18 - Repas Ass les 3 PPP
20 - Découverte du Monde « Arctique »

Décembre

- 16 - Gueuleton des Tilliacos
22 - Concert de Noël

La Mairie sera fermée le mardi 14 novembre.

Par contre l'agence postale sera ouverte ce même jour.

TEILLÉ—Actualités

n° 877

Novembre 2017

Municipalité

Naissance : le 14 septembre - Emma LE BIDEAU



Décès : Le 4 octobre - MICHAUD Yves - 80 ans

**CIMETIERE**

Suite à la demande de plusieurs personnes réclamant un point d'eau dans le bas du cimetière.

Nous avons mis à votre disposition une réserve d'eau qui se trouve dans le bas du cimetière à droite le long du mur.

Avis aux associations

Réunion le vendredi 17 novembre à 19h00 salle du Conseil :

- planning des salles 2018-2019
- dossier demande de subvention et Panorama 2018

Excuser les associations oubliées...

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018**

La Mairie de Teillé recherche 3 agents recenseurs pour effectuer le recensement 2018. Vous devez être disponible du 18 janvier au 17 février 2018.

Deux demi-journée sont organisées entre le 4 janvier et le 15 janvier et seront obligatoires. Cette activité est rémunérée.

Veuillez envoyer votre lettre de motivation manuscrite et C.V. avant le 1 décembre 2017 à la Mairie.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la Mairie au 02.40.97.23.15

RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et les garçons nés en **Octobre, Novembre, Décembre 2001** sont invités à venir en Mairie, le mois de leur 16 ans, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

En ce mois **d'octobre 1917** nous avons à déplorer le décès de :

Le 6 - **Marcel HAY** (24 ans) né le 12 mars 1883 au village de la Thuelière, résidant à Trans sur Erdre, décédé en captivité au Lazaret de Gottingen (Allemagne), suite de maladie.

Monsieur André Guihard, Maire de Teillé
Monsieur Patrice Chevalier, Maire de Riaillé
Monsieur Philip Squelard, Maire de Trans sur Erdre

Monsieur Jean Richard,
Président de l'U.N.C.A.F.N de Teillé

ont l'honneur de vous convier à participer à la **3^{ème} célébration commune**
de la Commémoration
de l'Armistice de la Grande Guerre

« Fête de la Victoire et de la Paix »
Samedi 11 novembre 2017
qui se tient cette année à **RIAILLE**
au Monument aux Morts à 10H45



RD 316 entre Teillé et Trans-sur-Erdre
Expérimentation d'une chaussée à voie centrale banalisée

Réunion publique d'information
mardi 24 octobre 2017
À 19h salle polyvalente de Teillé



Antenne de St Mars la Jaille

La saison 2017-2018 des restaurants du cœur va reprendre pour les distributions alimentaires.

Les inscriptions auront lieu :

Lundi 13 et mardi 14 novembre 2017

De 9h à 11h

Au local des restaurants du cœur

Rue de l'Europe

44540 St Mars la Jaille

Pour s'inscrire, il est nécessaire d'apporter ses justificatifs de revenus et de charges

La première distribution aura lieu :

Mardi 21 novembre de 9h à 11h

Au local (même adresse que ci-dessus)

SECURITE ROUTIERE SENIORS

R A J E U N I S S E Z VOTRE PERMIS !

Mardi
17 novembre 2017
de 8h30 à 17h

Inscription obligatoire
avant le 03/11/2017
CLIC 02.40.62.64.64
repas offert

Espace Kerbiniou
GUERANDE

ATELIERS GRATUITS :

- Réviser le code de la route ;
- Tests auditifs et visuels ;
- Tests de conduite (automatique, manuelle, sans permis)
- Renseigner un constat à l'amiable ;
- Conseils pharmacologiques ;
- Alerter les secours ;
- ...



Maison de services au public du secteur de Riaillé

182 rue du Cèdre 44440 Riaillé

ATELIERS INFORMATIQUE

Animés par **Espace Multimédia@**
Pays d'Ancenis

Le parcours

« Initiation informatique et traitement de texte »
se déroule sur 5 Ateliers collectifs

- Découverte de l'ordinateur
- Premiers pas en traitement de texte
- Mettre en page un document
- Internet : naviguer et rechercher

Le mardi 14 et 21 novembre et
le mardi 5, 12 et 19 décembre
de 14 h à 16 h à la Maison des services au public

SUR INSCRIPTION

GRATUIT et ouvert à tous !

PLACES LIMITEES

Pour plus d'informations ou vous inscrire :

02.40.97.40.96 ou par mail

contact@maison-services-riaille.com



Opération chaussons 2017

Association Petite Enfance Erdre et Donneau - Ateliers Ti'Bouts

Forte du succès des années précédentes,

l'APEED vous propose à nouveau cet automne :

sa vente de chaussons en cuir !



Les chaussons sont proposés au prix de 18 €

Tailles disponibles

jusqu'à 10,5 cm (0-6 mois)
jusqu'à 14 cm (18-24 mois)

jusqu'à 11,5 cm (6-12 mois)
jusqu'à 15 cm (2-3 ans)

jusqu'à 13 cm (12-18 mois)
jusqu'à 17 cm (4-5ans)

Pour commander :

- Choisissez la (ou les) paire(s) de chaussons que vous souhaitez commander parmi les modèles proposés**.
- Vous pouvez également retrouver les modèles en couleurs dans les halls de chaque halte-garderie et mairie ainsi que sur la page www.facebook.com/apeed.fr dans l'album Ateliers Ti'Bouts,
- Remplissez le bon de commande (formulaire papier à disposition ou téléchargeable sur le site internet),
- Établissez le chèque de règlement à l'ordre de « APEED », notez vos nom et prénom au dos du chèque,
- Confiez le bon de commande accompagné du chèque à Roule Ti'Bouts ou au Jardin des Ti'Bouts, ou bien envoyez-les par courrier à :
- « APEED, Opération Chaussons - Chemin du Puits Derouin - 44 440 Trans-sur-Erdre
- avant le mercredi 8 novembre 2017.**

Laissez soigneusement vos coordonnées sur le bon de commande :

Les chaussons commandés vous seront remis lors de permanences début décembre.

* Tous les chaussons proposés sont en cuir véritable, conformes à la norme EN71-3 sans métaux lourds, avec semelle antidérapante en cuir retouré, élastique souple à la cheville.

** En cas de rupture de stock sur un des modèles choisis, nous vous contacterez pour savoir si vous souhaitez un autre modèle ou le remboursement de votre commande.

Opération organisée par les bénévoles de l'APEED - Contact : ateliers.tibouts@apeed.fr

Actualités divers

Découverte du Monde ARCTIQUE, la vie en Nord Film HD de Jacques DU COIN



L'Arctique est un monde peu connu, une terre hostile où la glace et l'animal règnent. Depuis plus d'une décennie, l'auteur a approché cette terre si belle, si forte et en même temps si fragile. Il a rencontré ces hommes vivant en symbiose avec elle, et il nous livre aujourd'hui quelques pépites de voyages de la vie en Nord. Pour cela, il nous emmène d'abord au Spitzberg et sur les côtes de Groenland, pour ensuite franchir le mythique passage du Nord-Ouest jusqu'en Alaska. Enfin c'est au Taimyr, au nord de la Sibérie qu'il nous fera partager la vie des Dolganes, petit peuples éleveurs de rennes, en les accompagnant dans leur village, leur fête et pendant une migration.

Rendez-vous le Lundi 20 novembre 2017

Cinéma Eden d'Ancenis Séances 14h30 - 17h - 20h30

Adultes 5 € - Jeunes 3 € - Abonnement /6 séances adultes 20 € et moins de 16 ans 10 €



En 2018, (re)vivez la folie Harpes au Max !

Les 17, 18, 19 et 20 mai 2018, rendez-vous sur le Pays d'Ancenis à l'occasion du Festival International de Harpes. Porté par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA), en partenariat avec la ville d'Ancenis et Les Harpes Camac (unique facteur de harpes en France), cet événement a pour vocation d'accueillir des artistes professionnels et amateurs du monde entier. Harpe classique, world, pop-rock, jazz ou celtique... laissez-vous surprendre !

Informations pratiques, programmation et billetterie sur www.harpesaumax.com

Vie associative Teilléenne

**GUEULETON
DES
TILLIACOS**

Sam. 16 Décembre, 19h00
Salle polyvalente, 44440 TEILLE

MENU

Poté bretonne ou Tartiflette

APERITIF - PLAT - FROMAGE - TARTE AUX POMMES - CAFE - SOUPE A L'OIGNON
- INFOS ET RESERVATION: 0685728703 OU 0787079230 -
- ADULTE 19 EUROS / ENFANT 8 EUROS -

ANIMATION: SLF EVENEMENT / TRAITEUR: RABOIN



Dans le but d'aider au financement des projets de l'Ecole Jacques Demy,
l'Amicale Laïque relance une

OPERATION «RECYCLAGE PAPIERS»

Les papiers acceptés sont les suivants :

- * toutes publicités (retirer les plastiques d'emballages),
- * les livres,
- * les journaux,
- * les manuels scolaires,
- * les annuaires,
- * les enveloppes papier avec et sans fenêtres,
- * les courriers, lettres,
- * les papiers cadeaux,
- * les cahiers,
- * les magazines,
- * les catalogues,

Tous les papiers se trient et se recyclent



Vous pouvez déposer vos papiers à l'école lors des permanences suivantes :

LES SAMEDIS DE 10H A MIDI

**4 NOVEMBRE
2 DECEMBRE**

Si vous n'êtes pas disponible lors de ces dates, contactez-nous.

Nous vous remercions pour votre participation.

Vie associative Teilléenne



27ème exposition PEINTURE/ SCULPTURE



INVITÉE D'HONNEUR

**NATHALIE
LEHEC**

Salle Polyvalente 44440
TEILLE

**ACCÈS
LIBRE**

Participation amicale de André RIPOCHE (marqueterie)

10- 11- 12 NOVEMBRE 2017
10H30 - 18H30

Organisation : Association des ARTISTES DE DEMAIN
avec la collaboration de la MUNICIPALITÉ



Amicale des Retraités

Vie du Club : le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à 14h00-
changement d'horaire à compter du 1^{er} novembre.

Concours de Belote : le mercredi 25 octobre à la salle polyvalente de Teillé, s'inscrire à partir de 13h15.

Tous les retraités sont invités à venir nous rejoindre le premier et troisième jeudi du mois à la salle polyvalente de Teillé, pour passer un bon après-midi.

Marche : vendredi 27 octobre à Ligné, vendredi 10 novembre aux Touches, vendredi 17 novembre à Teillé, vendredi 24 novembre à Mésanger et le vendredi 1er décembre à Pannecé, heure de rassemblement : 14h

Bal : le dimanche 19 novembre 2017 à la salle polyvalente de Teillé à 14h30 avec Patrice JOUNIER (6€ avec une consommation).

Association les PPP de la Guillarderie

Les personnes qui se déplacent difficilement et qui souhaitent profiter du repas de l'association les 3 PPP de la Guillarderie, le **samedi midi 18 novembre 2017**, ont la possibilité de se faire livrer ce repas à leur domicile pour un tarif de 18 €

Menu : Terrine océane – Langue de bœuf sauce madère champignons riz pilaf – Fromage – Pâtisserie



Merci de vous inscrire au
02 40 97 25 92 ou 06 83 73 11 86



L'école de musique Poly-songs
propose un stage de :

Beat Box

Ouvert à tous.

Animé par Jean-Jean



35€

Les 3 1/2 journées

<https://www.youtube.com/watch?v=sqJgQaQn2Fc>

Jean-Jean, artiste beat-boxer, vous propose de découvrir un instrument qui nous est commun >>> le corps humain et ses organes indispensables que sont :

- la bouche,
- la langue,
- le larynx,
- le pharynx et l'oropharynx,
- le nez et ses fosses nasales, les sinus, et, bien entendu, permettant d'inspirer et d'expirer et donnant toute leur puissance aux sons,
- les poumons,
- le ventre et le diaphragme.

* Sous réserve d'un minimum de 10 inscriptions.

VARIÉTÉS

Teillé 2017

Les Variétés A POILS ...

à plumes et à
écailles

NOVEMBRE

Sam 4 (21h) Dim 5 (16h)
Vend 10 (21h) Sam 11 (21h) Dim 12 (16h)

Entrée 6€ Réduit 5€ -14 ans 3€

Réservations: resa.nr@wanadoo.fr 07.86.85.47.87



Répétitions pour le concert de Noël

Comme chaque année, les résidents de la Sainte Famille, du Foyer des Quatre Saisons et les enfants de l'école Saint-Pierre donneront :

un concert de Noël à l'église de Teillé, le vendredi 22 décembre (à 19h).

Les répétitions vont reprendre. Déjà, les années précédentes, quelques personnes de la commune venaient grossir les rangs des chanteurs. On n'est jamais trop nombreux ! Les répétitions sont ouvertes à tous ceux qui aiment chanter. Elles auront lieu le lundi de 14h30 à 15h30 : les 23 octobre; 6,13 et 20 novembre; 4 et 11 décembre, dans la salle d'animation de la résidence de la Sainte Famille.

Une répétition générale sera également à prévoir le 18 décembre.

Venez chanter Noël avec nous ! Michelle Grevêche et Anne Rullier

RESTAURANT « AUX 4 SAISONS »



12, place de l'Eglise
44440 Teillé

02 40 97 79 92 – 06 12 82 62 35
AUX 4 SAISONS
Ma cuisine maison

LA VENTE D'HUITRES EST REPRISE LE DIMANCHE MATIN.

VENTE DE FRUITS DE MER OU DE BOURRIGNE SPECIFIQUE POUR VOS REPAS UNIQUEMENT SUR COMMANDE PASSEE AVANT LE MERCREDI APRES MIDI.

VOTRE RESTAURANT SERA OUVERT

LE MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE : LA TOUSSAINT
UNIQUEMENT SUR RESERVATION AU PREALABLE



TELECHARGER NOTRE APPLICATION
« AUX 4 SAISONS ». 1
CONSOMMATION OFFERTE. TARIF
PREFERENTIEL.

VOTRE RESTAURANT EST OUVERT
POUR TOUTS VOS REPAS DE FAMILLE,
ENTREPRISE DU LUNDI AU
VENDREDI ET LE WEEK-END MIDI OU
SOIR SUR RESERVATION.

Remerciements

Jeannine, ses enfants et petits enfants, les familles Michaud et Gaillard remercient toutes les personnes qui les ont accompagnées et leur ont témoigné un geste d'amitié et de sympathie, par leur envoi de fleurs et carte ou par leur présence lors du décès d'**Yves**.



A vendre œufs, pomme de terre et bois de chauffage 06.29.80.24.22

A vendre table de ping-pong 20 € et un lustre en étain 6 branches 10 € - 06.60.87.67.67

DEB , à votre service pour un quotidien plus souple et léger, ménage, repas, course, garde d'enfants - 06.59.75.40.71

A louer maison T3, chemin de la Bouillière à Teillé, avec garage et jardin libre au 1^{er} octobre - 540 € - 06.82.13.31.72

Mme ELIN Angélina recherche en chèque emploi service, heures de ménage etc.... Contactez moi au 06.45.95.70.48

Prochaine Parution : 22/11/2017 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à mairie@teille44.fr avant le 15/11/2017. Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : mairie@teille44.fr

Direction de la publication : C. ROUIL **responsable commission communication** **Mise en page et impression :** Mairie de Teillé

SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde



Pharmacie :

Permanences à l'extérieur de la pharmacie : www.3237.fr



Gardes infirmières :

ALDUY Déborah ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33

Au cabinet : de 8h45 à 9h15



BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

Kinésithérapeutes



MÉZIERE Lucie & MANIÈRE Véronique 39 rue du Haut-Bourg - TEILLE 02.40.97.30.61 Cabinet, domiciles, sur RDV.

Médecins et ambulances :



Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.

Taxis :



BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h

LENEIL Antoine au 06.74.75.73.73

Toutes distances 7j/7 et 24h/24



Vétérinaire : Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

CONSEIL MUNICIPAL du 4 juillet 2017

L'an 2017, le 04 juillet à 20 h 00, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Christian PRIOU, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoints, Christophe LEBRETON, conseiller délégué, Florent LIRONDIERE, Lydia BEATRIX, Marie-Paule BLANLOEIL, Bertrand DABO, Aurélie FERRE, Michel OUAIRY.

Absents : Anne GUILLET (pouvoir à Lydia BEATRIX), Nathalie GENEIX (pouvoir à Arnaud PAGEAUD), Angélique DELANOU, Fabrice ETIE, Isabelle HARDY, Christelle JAUNASSE.

Secrétaire de séance : Christian Priou

► Présentation Projet PLU par Ludovic Bouchereau

Les prochaines étapes de la révision générale du PLU :

- Arrêt du PLU (= fin des études)
- Demande d'avis aux PPA (personnes publiques associées)
- Enquête publique en mairie

Suite à une rencontre avec les représentants de l'état semaine 26, Mr Bouchereau présente les 3 points suivants :

1/ Prise en compte des risques miniers : la DDTM conseille de mettre les zones concernées en zones inconstructibles.

La Guignadière, la Rivière et la Piverdière ne posent pas de problème car en cohérence avec le projet de PLU élaboré.

La Guibretière : village avec un enjeu fort, le secteur Ah doit être réduit dans les zones avec risque minier. Il sera maintenu un secteur Ah au niveau du Roscuët. Pour information, en zone, A, la reconstruction à l'identique est possible suite à un sinistre par exemple. Dans la zone « orange » où le risque minier a été décelé, les abris de jardins non soumis à autorisation d'urbanisme seront autorisés.

2/ STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limité) : pour que ces zones soient acceptées, il faut démontrer leur caractère spécial et qu'il n'y a pas d'extension urbaine des hameaux. Les STECAL du projet du PLU :

La Justière : 1 Ah

La Plonnière : 4 Ah

Le Roscuët : 1 Ah

La Gapaillère : La DDTM est réticente à ce projet de zonage car il ne respecte pas le schéma de cohérence territorial (SCOT). En effet, il apparaît trop d'extension de la zone Ah, et une zone humide non confirmée mis en Ah. L'argument évoqué pour augmenter la zone Ah de la Gapaillère : La Guibretière ne peut plus bénéficier de zones Ah complémentaires.

Mr Bouchereau explique que la CDPENAF (Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) pourrait émettre un avis défavorable pour ce secteur. L'avis de l'état qui suit, pourrait être défavorable sur tout le PLU => risqué.

3/ En zone A, le règlement prévoit des annexes de 50m² mais l'état recommande 40m².

Le conseil doit se prononcer rapidement sur les différents points afin d'arrêter le PLU à la séance de septembre.

Le risque d'avis défavorable est trop grand pour deux parcelles.

Proposition : Réduire la zone Ah de la Gapaillère sur le modèle élaboré en juin 2016 et autoriser les annexes de 40m².

Le maire demande l'avis des conseillers présents :

2 abstentions

1 contre

10 Pour

La présentation PLU se termine à 21h30.

► APPROBATION du COMPTE-RENDU DU 9 mai 2017

Lydia B. fait remarquer qu'il n'est pas précisé pour l'installation de la borne SYDEGO que la commission qui irait sur place prenait la décision finale.

Arnaud P. fait remarquer que pour la subvention New Rancard, une précision doit être apportée : « La commission culture a décidé de ne pas donner suite mais propose un accord de principe sur la prise en charge par la Mairie des frais des techniciens ».

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Réf : 2017-38

Tarif Préférentiel Restaurant scolaire

Suite à la mise à jour du règlement du restaurant scolaire, il s'avère qu'il existe un tarif préférentiel :

« Pour les familles de 3 enfants et plus déjeunant tous les jours au restaurant scolaire, une réduction sera appliquée. Un repas gratuit pour 12 repas payés. »

Cette phrase n'apparaît pas dans la délibération n° 16-83 du 6 décembre 2016. Il convient de faire une délibération complémentaire pour appliquer ce tarif préférentiel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

Réf : 2017-39

Convention Occupation du plan d'eau par le département

Le département de Loire-Atlantique a planifié un stage multisport au plan d'eau du 16 au 18 août 2017 (Parkour / Paddle / Course d'orientation) : l'animation sportive départementale organise le stage avec l'association Addan (art du déplacement academy de Nantes).

Le Maire précise que l'association qui gère le plan d'eau a été prévenue le 26 juin 2017 par mail.

Le Maire présente le projet de convention et demande l'autorisation de la signer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ladite convention.

Réf : 2017-40

Projet de réhabilitation de la déchèterie de l'Aufraine à Riaillé

La COMPA doit procéder à la réhabilitation de la déchèterie de l'Aufraine à Riaillé, ces travaux sont soumis à une consultation du public (du 22/06 au 20/07/2017 en mairie de Riaillé). L'avis des conseils municipaux des communes suivantes : Riaillé, Trans sur Erdre et Teillé est sollicité au sujet de la demande d'enregistrement. Il est précisé que les travaux sont financés par le budget principal de la COMPA.

Le Maire présente le plan.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de réhabilitation de la déchèterie de l'Aufraine à Riaillé.

Réf : 2017-41

Recensement de la population 2018

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement;

Le Maire propose de désigner LYDIE FORGET, agent titulaire comme coordonnateur d'enquête, celui-ci est chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition.

Réf : 2017-42

Temps partiel sur autorisation

Le Temps partiel sur autorisation n'est pas instauré pour les agents de la commune à ce jour. Le comité technique du CDG44 a émis un avis favorable sur sa mise en place.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

DECIDE d'instituer le temps partiel pour les agents de la collectivité et qu'il appartient à l'autorité territoriale d'accorder les autorisations individuelles, en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services, dans le respect des dispositions législatives, réglementaires et de la présente délibération.

Réf : 2017-43

Taux de promotion – Avancement de grade

Vu l'avis du comité technique du 12 juin 2017,

Pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Ce taux, dit « ratio promus - promouvables », est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique (CT). Il peut varier entre 0 et 100 %.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE :

1. D'adopter un ratio unique pour tous les grades : 100 % pour tous les grades.
2. D'autoriser M. le maire à signer tous les documents nécessaires.

Réf : 2017-44

PLU de Mésanger – demande d'avis sur la modification simplifiée n°1

La commune de Mésanger a engagé une modification simplifiée n°1 du PLU concernant la modification du règlement écrit, en secteur 1AUh pour permettre la réalisation des prochaines tranches de la ZAC de la cour du bois (entre le bourg et la salle du Phoenix). La Modification porte sur l'article 6 relatif au recul minimum des constructions.

La commune de Mésanger interroge Teillé sur ses éventuelles observations.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, n'a pas d'observations particulières concernant la modification simplifiée n°1 du PLU de Mésanger.

Réf : 2017-45

Contrat SEGILOG – Logiciels Mairie

Ce contrat a pour objet la cession du droit d'utilisation des logiciels et la fourniture par SEGILOG à la commune d'une prestation d'assistance, de suivi et de développement.

Le montant de la rémunération, pour 1 an, se décompose en deux volets :

Une part investissement : 4 298.40€ TTC « Cession du droit d'utilisation »

Une part fonctionnement : 477.60€ TTC « Maintenance et formation »

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ce contrat.

Réf : 2017-46

Prime à la capture de nuisibles aquatiques

En janvier 2017, la COMPA invitait toutes les communes du territoire à augmenter la prime à la capture, dite prime à la queue. Il est rappelé que depuis 2016, la prime attribuée par la commune de Teillé est de 2.5€.

Le maire propose d'augmenter de 50 centimes, soit un montant de 3€ par ragondins capturés à compter du 1er aout 2017.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de revaloriser le montant de la queue de ragondins à 3€ à compter du 1^{er} aout 2017.

Réf : 2017-47

Réseau électrique le Roscuët

-Considérant la demande de viabilisation des réseaux électrique et téléphonique de Mr PELLERIN au Roscuët,

-Considérant la proposition de participation financière du Sydela de 2 360 € HT pour ces travaux dont Extension du réseau électrique : 1 560€ Extension du réseau téléphonique : 800€

-Considérant que Monsieur PELLERIN a donné son accord pour la prise en charge de l'intégralité de la participation financière ci-dessus.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal

- SOLICITE l'intervention du Sydela pour réaliser les travaux correspondants,

- DECIDE de mettre à la charge du demandeur la participation financière ci-dessus indiquée.

Réf : 2017-48

Décision modificative n° 2 – Budget Principal

Le Lave-Vaisselle du restaurant scolaire doit être remplacé, cette dépense d'un montant de 4 384.51€, n'était pas prévue au budget. Le Maire propose la DM suivante afin d'honorer la facture :

DM 2 - Lave Vaisselle RS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	4 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	4 400,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	4 400,00 €	4 400,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 400,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 400,00 €
D-2188-106 : Matériel-Mobilier-Mairie-SRS-SP-Bibliothèque	0,00 €	4 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	4 400,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	4 400,00 €	0,00 €	4 400,00 €
Total Général		4 400,00 €		4 400,00 €

Lydia Béatrix demande à préparer un plan d'investissement annuel avec une réserve de 5 000€ pour les imprévus. Le Lave-vaisselle peut-il être utilisé par les particuliers lors des locations de salles ?

Réponse : il est vrai qu'un plan d'investissement est recommandé ; le lave-vaisselle n'est pas mis à disposition des locataires pour éviter les dégradations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

Le Maire donne lecture du courrier de Valérie Barbaud, gérante du Café-restaurant « Aux 4 saisons ».

Face aux difficultés financières de l'établissement et conscient que le maintien de ce commerce est nécessaire pour la vie du bourg, le maire propose de réduire de 50 % les loyers de l'année 2017.

Pour information : le loyer HT est de 640.11€ par mois soit 7 681.32€ HT par an.

Considérant que les loyers « complets » de Janvier à Juin 2017 ont déjà été facturés. Les titres de loyers des 6 derniers mois de l'année 2017 ne seront pas émis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette décision et autorise le maire à faire le nécessaire.

Aménagement du bourg :

La liste des habitants pour la concertation a été établie le 30 juin 2017 et sera communiquée prochainement à la commission. Le bureau d'étude fait actuellement des passages dans le bourg. Les dates à retenir :

mercredi 12 juillet 2017	18h30	Commission Bourg : avancement diagnostic
jeudi 20 juillet 2017	19h	Commission Bourg : atelier participatif avec le panel « Habitants »
jeudi 14 septembre 2017	18h30	Commission Bourg : présentation finale du diagnostic et synthèse des enjeux / Rencontre avec directeurs d'école

Commerce Proxi

Le permis de construire est réceptionné. La commission de sécurité a émis un avis favorable. Les travaux devraient débuter mi-septembre en plusieurs tranches. La livraison du nouveau fournil est prévue première semaine de décembre.

L'appel d'offre « travaux » comprenant 9 lots est en cours, la date limite de remise des plis est le 17/07/2017 à 12h00. La Commission d'appel d'offres se réunira le 18/07/2017 à 18h30 en mairie.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- Commission culturelle – Arnaud Pageaud :

Festival ce soir je sors mes parents : projet participatif en juillet 2017 sur Teillé distribution de boîtes dans le bourg pour récolter les recettes (voir flyer). 2 spectacles à Teillé en octobre 2017.

Rencontre avec les associations le 23/06/2017 :

Guinguette de l'Erdre – 24/09/2017 : le bar devrait être tenu par l'APE et Polygames – renvoie d'un mail aux associations qui étaient absentes à la réunion. Relance auprès de Michel Monnier pour les producteurs locaux

Centenaire 14-18 : Commémoration en novembre à Teillé, évènements et animations fin septembre jusqu'en novembre (expositions, arbre à fil => voir avec Fabrice).

Fête des associations : report en 2019 lors de l'inauguration du bourg si cela est possible.

1001 visages (projet avec le Grand T et la COMPA) : en lien avec Clémence TOUBLANC, intervenante musique dans les écoles, organisation de 25h d'ateliers. Restitution fin mai 2018.

Illuminasons : contact avec Michel Huard.

New Rancard : réaménagement du bar à planifier en septembre.

Terrain de foot : nouvelle expertise des vestiaires en juin dernier.

Salle d'activités : acter un projet en septembre.

Cabine à livre : bientôt au plan d'eau pour l'été.

Résidence du Chiffon rouge au théâtre pour 15 jours.

- Communication – Catherine Rouil :

Nouvelle Maquette Teillé Actualités ? En cours d'élaboration pour être en conformité avec le Teillé Panorama. Mettre une information chaque mois sur « Combien ça couté ? ».

Mise à jour des mails des associations ? À chaque réunion, il est demandé aux associations de mettre à jour leurs coordonnées.

- Tourisme – Christian Priou :

Le projet de chemin de randonnée qui relie le plan d'eau et le parc des sculptures est toujours en cours.

Rencontre avec l'office du tourisme de la COMPA (15 juin 2017) : aire de camping-car projet cohérent.

- Enfance jeunesse – Jérôme Squelard

TAP 2017-2018 : 106 enfants inscrits soit 9 animateurs.

Formation extincteur fin aout.

Conseil communal des jeunes : début septembre.

Skate parc : demande de subvention en cours à la COMPA

Economat restaurant scolaire (RS) : arrêt à la fin de l'année de la prestation de Restoria. Le personnel va être formé : élaboration des menus, logiciel, stage dans un autre restaurant scolaire à Couffé. L'objectif est de faire appel à des producteurs et commerces locaux, et d'améliorer la qualité des repas. Les agents du RS sont très motivés. Eli est d'accord pour réduire son espace, en effet, les agents du RS auront besoin d'un bureau à proximité.

SIVOM : nouveau responsable Enfance Jeunesse : Jason Thezenas.

- **Voirie –Joseph Testard : RAS**

Enduits d'usure : 3^{ème} semaine de juillet ou en aout par la société Landais.

Extension du réseau d'eau potable à venir à la Baluère, les travaux de voirie sont donc en attente.

20 000€ étaient prévus au budget pour la rue des Rochettes mais elle a été refaite gratuitement par Eiffage. Il était envisagé de refaire des investissements aux linières mais ce sera des dépenses de fonctionnement. Aussi, des devis sont en cours pour faire les finitions de la rue des Eglantines.

Changement des canalisations d'eau potable du bourg : dernier trimestre 2017.

Commission Déchets COMPA : les ordures ménagères ont diminuées de 2008 à 2016 alors que les déchèteries ont un tonnage de récupération en hausse. Le nombre de levées a baissé depuis la mise en place de la redevance incitative.

Point COMPA à chaque conseil pour transmettre les informations.

Informations et courriers et questions divers

Installation classée : en mars dernier, le conseil avait émis un avis favorable au sujet de la demande du GAEC des Pounaires (Pouillé les co-teaux) pour l'enregistrement d'un élevage de 200 vaches laitières en préfecture.

Le Maire informe l'assemblée que le préfet de Loire-Atlantique a pris un arrêté d'enregistrement (joint au dossier) relatif à cette exploitation.

Déplacement du transformateur : dossier en cours depuis plusieurs années pour obtenir une prise en charge des frais par 3 entités : SYDELA, ENEDIS et la commune pour 18 665€ TTC chacune. Ce montant sera intégré dans les travaux du bourg. Rendez-vous entre le maire et un technicien ENEDIS le 18/07/2017. Les travaux devraient débutés en septembre pour le passage des câbles. Le déplacement du transformateur interviendra début 2018.

+ Lecture du courrier de Michel Gautier défavorable à la pose du transformateur auprès de son habitation. Une réponse lui sera apportée.

Risque Miniers : 3 maisons de la Guibretière ont un risque plus élevé que les autres. Une réunion d'information pour ce village est organisée le 17/07/2017 à 19h en mairie avec la commission Urba / PLU.

Démission d'un conseiller : Mme Angélique Delanou a adressé une lettre de démission de conseillère municipale.

FDGDON44 : proposition pour conventionner pour la lutte contre les frelons asiatiques, objectif : garantir tarifs fixes. Il serait envisagé de participer à hauteur de 50% . Il est proposé de se renseigner auprès d'autres communes pour connaître les pratiques sur le pays d'Ancenis.

Mutuelle communale : ce dossier est actuellement en étude à la COMPA, et pourrait regrouper plusieurs communes.

Départ d'Aurore Chérel de la Halte-Garderie

09/09/2017 : Tennis de table – tournoi annuel.

Remerciement Troupe du Chiffon Rouge pour l'accueil au théâtre.

Invitation prise d'armes le 14 juillet 2017